



CONVENTION SUR ESPÈCES MIGRATRICES

Distr.
GENERAL

PNUE/CMS/Conf. 8.14
19 Septembre 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

HUITIEME SESSION DE LA
CONFERENCE DES PARTIES
Nairobi, 20-25 Novembre 2005
Point 15 (c) de l'ordre du jour

FORMAT DES RAPPORTS DES PARTIES

(Document préparé par le Secrétariat en consultation avec le PNUE-WCMC)

1. L'article VI, 3^{ème} alinéa, de la Convention énonce que les Parties qui sont Etats de l'aire de répartition d'espèces migratrices figurant à l'Annexe I ou à l'Annexe II devraient informer la Conférence des Parties par l'intermédiaire du Secrétariat et six mois au moins avant chaque session ordinaire de la Conférence, des mesures qu'elles prennent pour appliquer les dispositions de la présente Convention à l'égard desdites espèces. Ces rapports donnent aux Parties les moyens d'évaluer le point de la mise en oeuvre de la Convention et de décider des actions futures.
2. De la CdP2 à la CdP6, la moitié environ des Parties à la Convention a présenté des rapports. Les Rapports nationaux ont fourni la preuve des efforts déployés par de nombreuses Parties pour mettre en oeuvre la Convention. Toutefois, il est généralement admis que le nombre des thèmes abordés par chaque Partie et l'intensité avec laquelle ils ont été discutés, variaient substantiellement. Cela a rendu plutôt difficile l'analyse de ces rapports, ceci limitant à son tour l'usage des informations fournies.
3. Parmi les activités issues de l'adoption du Plan de gestion de l'information de la CMS, (Conf. Res. 6.5), un format de rapport standard a été élaboré pour simplifier le processus de rapport des Parties et permettre de faire une analyse plus productive des informations fournies.
4. Le nouveau format de rapport a été conçu pour permettre aux Parties à la Convention de fournir des informations sur les différents objectifs et activités établis dans le Plan Stratégique 2002-2005 de la Convention. Ce format de rapport, adopté à la Septième session de la Conférence des Parties (CdP7), avait été utilisé à titre d'essai et sur une base volontaire par de nombreuses Parties à la Convention dans la préparation de leurs rapports pour la CdP7. Cela s'est traduit par un nombre de rapports record d'environ deux tiers des Parties. Les chiffres actuels suggèrent que, même si l'on pourrait améliorer la ponctualité de la présentation des Rapports nationaux, le nombre des rapports fournis pour la CdP8 pourrait excéder le nombre atteint à la CdP7.
5. Le Plan stratégique de la Convention pour la période 2006-2011 reconnaît les nouveaux défis auxquels doivent faire face les Parties à la Convention, et établit donc un nouvel éventail d'objectifs à atteindre et d'activités à mettre en oeuvre durant cette période. Pour cette raison, le format standard des Rapports nationaux nécessite d'être adapté pour refléter ces objectifs et activités dans l'information requise des Parties. L'Annexe 1 au présent document fournit une analyse synoptique des opportunités du format de rapport en se guidant sur le Projet de Plan stratégique de la Convention 2006-2011.

Action requise:

6. La Conférence des Parties est invitée à revoir les lignes directrices provisoires du format de rapport national et de demander au Comité permanent de surveiller l'adaptation du format en accord avec le Plan stratégique 2006-2011 qui a été adopté.

Annexe 1

Opportunités de standardiser les rapports nationaux en conformité avec le Plan stratégique 2006-2011

| CIBLES ¹ | INFORMATIONS NECESSITES PAR LES PARTIES POUR CONSTATER LES PROGRES | QUESTION(S) PERTINENTES DANS LE FORMAT ACTUEL DES RAPPORTS NATIONAUX | AMENDEMENTS POTENTIELS POUR LE NOUVEAU FORMAT DE RAPPORT |
|---|--|---|--|
| OBJECTIF 1 Assurer que la conservation et la gestion des espèces migratoires soit basée sur les meilleures informations scientifiques disponibles | | | |
| 1.1 La revue du statut des - et des actions de conservation en faveur des - espèces inscrites aux Annexes I et II est publiée à intervalles réguliers | <ul style="list-style-type: none"> • Statut national de l'Annexe I spp. • Actions nationales pour l'Annexe I spp. • Statut national de l'Annexe II spp. • Actions nationales pour l'Annexe II spp. | <ul style="list-style-type: none"> • Section II x.2.2 ² • Section II x.2.3 • sans objet • sans objet | <ul style="list-style-type: none"> • Restructurer pour demander davantage de détails (p. ex. sur la taille de la population et la tendance) ? • Revue des catégories d'action ? • Ajout de questions à l'Annexe ? • Liens avec les rapports accords/protocoles d'entente ? |
| 1.2 La liste des Etats de l'aire de répartition des espèces figurant aux Annexes I et II présentée à chaque CdP est mise à jour | <ul style="list-style-type: none"> • Distribution nationale de l'Annexe I spp. • Distribution nationale de l'Annexe II spp. | <ul style="list-style-type: none"> • Section II x.2.1 & x.2.2 • Annexe | <ul style="list-style-type: none"> • Demander plus de détails sur le statut p.ex. reproducteur / non reproducteur / migrant de passage / vagabond)? • idem |
| 1.3 Les indices de mesure du statut et des tendances des espèces migratoires aux niveaux global, régional et national sont développés | <ul style="list-style-type: none"> • Tendances dans la population nationale des espèces | <ul style="list-style-type: none"> • Section II x.2.3 [Ann. I spp. seulement] | <ul style="list-style-type: none"> • Voir cible 1.1 |
| 1.4 Les revues des principales menaces contre les espèces migratoires et obstacles à la migration sont complétées et les lignes directrices pour les actions appropriées sont développées | <ul style="list-style-type: none"> • Menaces et obstacles nationaux à la migration | <ul style="list-style-type: none"> • Section II x.1.3 [Ann. I spp. seulement] | <ul style="list-style-type: none"> • Catégorisation des menaces ? Nouvelle question sur les menaces générales (pas seulement à l'Ann. I spp.)? |
| 1.5 Les critères, indicateurs et lignes directrices d'évaluation du succès des actions de conservation pour les espèces migratoires prioritaires sont développés | <ul style="list-style-type: none"> • Succès des actions nationales | <ul style="list-style-type: none"> • Section II x.1.3a & x.1.4 [Ann. I spp. seulement] | <ul style="list-style-type: none"> • Demander des infos sur le progrès / succès des actions ? |
| 1.6 Les priorités de la recherche et du suivi des espèces Ann. I et II sont identifiées et recommandées aux institutions appropriées pour être mises en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> • Priorités nationales en matière de recherche et de suivi | <ul style="list-style-type: none"> • sans objet | <ul style="list-style-type: none"> • Ajouter la question sur les priorités (à la section II x.1 [général] or x.2 [pour individuel Ann. I spp.]?) |
| 1.7 Les standards et l'efficacité des rapports de recherche mandatés et publiés par la CMS sont améliorés | <ul style="list-style-type: none"> • Publications nationales sur des sujets d'intérêt ? | <ul style="list-style-type: none"> • sans objet | <ul style="list-style-type: none"> • sans objet ? |
| 1.8 Le système de gestion de l'information convivial intégrant les meilleures données disponibles sur les espèces migratoires est opérationnel et régulièrement mis à jour | <ul style="list-style-type: none"> • Voir ci-dessus | <ul style="list-style-type: none"> • Voir ci-dessus | <ul style="list-style-type: none"> • Voir ci-dessus |

¹ Tirés du Plan stratégique provisoire 2006–2011

² x représente sous-sections 1 à 6 (pour les différents groupes taxonomiques)

| CIBLES ¹ | INFORMATIONS NECESSITES PAR LES PARTIES POUR CONSTATER LES PROGRES | QUESTION(S) PERTINENTES DANS LE FORMAT ACTUEL DES RAPPORTS NATIONAUX | AMENDEMENTS POTENTIELS POUR LE NOUVEAU FORMAT DE RAPPORT |
|--|---|--|---|
| OBJECTIF 2 Assurer que les espèces migratoires bénéficient des meilleures mesures de conservation possibles | | | |
| 2.1 Les Ann. I et Ann. II sont mises à jour régulièrement | <ul style="list-style-type: none"> Propositions nationales d'ajouts aux et de suppressions des Annexes | <ul style="list-style-type: none"> Section II 7.1 [Ann. I spp.] et Section III 3.1 [Ann. II spp.] | <ul style="list-style-type: none"> Ajouter des questions sur la <u>suppression</u> d'espèces des Annexes ? |
| 2.2 Toutes les espèces figurant à l'Ann. I sont pleinement protégées sur toute leur aire de répartition dans les Parties | <ul style="list-style-type: none"> Législation nationale | <ul style="list-style-type: none"> Section II x.1.2 & x.1.2a | <ul style="list-style-type: none"> Demander la liste des espèces couvertes par des exceptions ? |
| 2.3 Les habitats d'importance clé pour protéger les espèces de l'Ann. I du danger d'extinction sont conservés, restaurés et gérés efficacement | <ul style="list-style-type: none"> Habitats clés pour l'Annexe I spp. Actions nationales pour les habitats clés | <ul style="list-style-type: none"> sans objet Section II x.1.4 [actions générales pour l'Ann. I spp.] et x.2.4 [actions de protection et de restauration de l'habitat pour Ann. I spp. spécifiquement] | <ul style="list-style-type: none"> Question sur habitat(s) pour chaque Ann. I spp? Actions liées aux habitats « clés »? |
| 2.4 Les actions concertées pour les espèces prioritaires Ann. I identifiées par la CdP sont mises en oeuvre | <ul style="list-style-type: none"> Actions nationales pour les espèces de l'Annexe I pertinentes | <ul style="list-style-type: none"> Section II x.2.4 [tout Ann. I spp.] | <ul style="list-style-type: none"> Souligner quelles spp. Ann. I ont été identifiées pour une action concertée ? Ajouter une question supplémentaire sur les actions en faveur de ces espèces (dans la section X)? |
| 2.5 L'Ann. II est revue régulièrement et les opportunités de dispositions de coopération internationale (accords compris) à une échelle appropriée et aboutissant au plus grand gain de conservation possible sont activement poursuivies. | <ul style="list-style-type: none"> Efforts nationaux pour développer de nouveaux accords pour les espèces de l'Annexe II | <ul style="list-style-type: none"> Section III 2.x | <ul style="list-style-type: none"> Question sur la priorité de l'Ann. II spp. pour les nouveaux Accords? |
| 2.6 Les actions visant à limiter les menaces les plus sérieuses contre les espèces migratrices et les plus grands obstacles à la migration animale sont initiées ou réalisées, en particulier en ce qui concerne les éoliennes, les lignes électriques, les prises accessoires, la pollution pétrolière, le changement climatique, la maladie, les espèces envahissantes, la capture illégale | <ul style="list-style-type: none"> Actions nationales visant à limiter les menaces prioritaires | <ul style="list-style-type: none"> Section II x.1.3a & x.1.4 [Ann. I spp. seulement] et Section X | <ul style="list-style-type: none"> Catégorisation des menaces ? Nouvelle question sur les menaces générales (pas seulement à l'Ann. I spp.)? |
| 2.7 Les habitats/sites clés les plus importants pour les espèces migratoires dans chaque Etat de l'aire de répartition sont protégés et reliés, là où cela paraît approprié, par des réseaux d'aires protégées | <ul style="list-style-type: none"> Les sites nationaux les plus importants pour les spp. migratoires | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> Question sur le lieu (et le statut de protection) des sites les plus importants du pays pour les espèces migratoires? |
| 2.8 Des évaluations d'impacts (EIA, SEA) sont requises pour tout développement susceptible d'avoir un effet probablement sérieux sur les espèces migratoires (en particulier les éoliennes et les lignes électriques) et des dispositions spéciales pour les espèces migratoires sont incluses dans les réglementations et les procédures nationales EIA | <ul style="list-style-type: none"> Exigences nationales pour les développements (p. ex. éolienne, ligne électrique) Prise en compte des espèces migratoires spp dans les réglementations EIA? | <ul style="list-style-type: none"> Section X (p. ex. Rés. 7.4 & 7.5) Section X (p. ex. Rés. 7,2) | <ul style="list-style-type: none"> Question séparée (dans la législation ou la section des menaces) Question séparée (dans la législation ou la section des menaces) |
| 2.9 Questions affectant les espèces migratoires abordées dans les stratégies nationales et les plans d'action sur la biodiversité. | <ul style="list-style-type: none"> Espèces migratrices abordée par les NBSAP? | <ul style="list-style-type: none"> Section IV 2 | <ul style="list-style-type: none"> sans objet |

| CIBLES ¹ | INFORMATIONS NECESSITES PAR LES PARTIES POUR CONSTATER LES PROGRES | QUESTION(S) PERTINENTES DANS LE FORMAT ACTUEL DES RAPPORTS NATIONAUX | AMENDEMENTS POTENTIELS POUR LE NOUVEAU FORMAT DE RAPPORT |
|---|--|--|--|
| OBJECTIF 3 Sensibiliser et accroître l'engagement dans le domaine de la conservation des espèces migratoires parmi les acteurs clés | | | |
| 3.1 Les niveaux d'engagement des Parties à la CMS ont augmenté | <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre nationale des Résolutions et Recommandations de la CdP | <ul style="list-style-type: none"> Section X | <ul style="list-style-type: none"> Réponse mieux structurée (p. ex. "Action entreprise: Oui / Non") pour chaque Résolution et Recommandation? |
| 3.2 Le niveau d'engagement dans le travail de ciblage prioritaire de la CMS chez les non Parties s'est accru | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet |
| 3.3 Le nombre des Parties qui soutiennent et participant au travail de la CMS a augmenté | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet |
| 3.4 La sensibilisation des médias clés au sujet de la CMS et de son rôle leader dans la conservation des espèces migratoires a augmenté | <ul style="list-style-type: none"> Actions nationales destinées à accroître le profil de la CMS dans les médias | <ul style="list-style-type: none"> Section VIII [sensibilisation générale]? | <ul style="list-style-type: none"> Question spécifique sur les actions avec les medias ? |
| 3.5 Les leaders d'opinion des groupes clés sectoriels ayant un impact sur les espèces migratoires sont influencés, y compris par les conseils d'experts, par la CMS | <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des espèces migratoires par les politiques / plans nationaux ou régionaux? | <ul style="list-style-type: none"> Section IV 3 & 3a | <ul style="list-style-type: none"> Mesure plus directe de l'impact sur les « groupes sectoriels clés"? Question supplémentaire (dans la section VIII) |
| 3.6 Du matériel d'information clé dans les langues ONU est diffusé à des audiences cible identifiées | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet |
| OBJECTIF 4 Renforcer le rôle global et unificateur de la CMS dans le domaine de la conservation et de la gestion des espèces migratoires | | | |
| 4.1 L'affiliation à la CMS a augmenté de 30 Parties, en particulier celles qui sont d'une grande importance pour les espèces migratoires ou celles où il existe une priorité urgente de conclure de nouveaux accords de sécurité | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet |
| 4.2 La contribution des accords et des protocoles d'entente à la réalisation des objectifs du Plan stratégique de la CMS a été passée en revue conjointement et des mesures appropriées ont été développées pour traiter tous les écarts identifiés | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet |
| 4.3 Les activités en coopération dans la poursuite des objectifs partagés avec les MEA importants et des partenaires clés ont augmenté | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet |
| 4.4 L'identité et la cohésion de la famille d'instruments de la CMS sont renforcées | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet | <ul style="list-style-type: none"> sans objet |

| CIBLES ¹ | INFORMATIONS NECESSITEES PAR LES PARTIES POUR CONSTATER LES PROGRES | QUESTION(S) PERTINENTES DANS LE FORMAT ACTUEL DES RAPPORTS NATIONAUX | AMENDEMENTS POTENTIELS POUR LE NOUVEAU FORMAT DE RAPPORT |
|--|---|--|--|
| 4.5 Des système ou comités de liaison nationaux CMS sont établis dans une majorité de Parties | <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement de systèmes ou de comités de liaison nationaux | <ul style="list-style-type: none"> • sans objet | <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle question ? |
| 4.6 L'efficacité des institutions propres de la CMS a été vérifiée et si nécessaire accrue pour assurer l'accomplissement de ses responsabilités mondiales croissantes | <ul style="list-style-type: none"> • sans objet | <ul style="list-style-type: none"> • sans objet | <ul style="list-style-type: none"> • sans objet |
| 4.7 La capacité régionale de participation aux activités de mise en oeuvre CMS est accrue, en particulier dans les régions où la CMS est sous-représentée | <ul style="list-style-type: none"> • Un support technique / scientifique est fourni par les Parties à d'autres pays ? | <ul style="list-style-type: none"> • Section IX 4 | <ul style="list-style-type: none"> • Spécifier si le destinataire est dans la même région ? |
| 4.8 Des fonds extrabudgétaires provenant d'un éventail plus large de ressources sont assurés pour la mise en oeuvre du Plan stratégique de la CMS | <ul style="list-style-type: none"> • Financement national des projets situés dans le pays ? • Contributions au fonds d'affectation spéciale de la CMS ? | <ul style="list-style-type: none"> • Section IX 1 • Section IX 2 | <ul style="list-style-type: none"> • Montants requis ? • Montants requis ? |